



## Nouveaux tarifs SNCB : la fracture digitale s'accroît !

Comme chaque année au 1<sup>er</sup> février, la SNCB adaptera les prix de ses billets et ce conformément aux articles prévus dans le Contrat de Gestion. Si nous ne remettons pas en cause ces augmentations, nous ne pouvons accepter que la SNCB accentue la « fracture digitale » en pénalisant les voyageurs ne pouvant utiliser les « Pass » en version « digitale ». En effet, les voyageurs souhaitant utiliser les « Pass » en version papier devront payer un supplément à partir du 1<sup>er</sup> février 2021.

### La fracture digitale s'accroît

L'association de voyageurs Navetteurs.be regrette l'annonce diffusée ce jour par la SNCB de différencier les tarifs entre les versions « papier » et « digitales » de certains de ses produits. « *En instaurant une différence de prix entre les différentes versions d'un même type de transport, la SNCB renforce encore un peu plus la fracture digitale qui reste malheureusement une réalité pour une partie de la population. Nous ne pouvons accepter qu'une entreprise de service public pratique des prix différents en fonction du support choisi et pénalise de nouveau les personnes qui ne sont pas familiarisées aux nouvelles technologies ou qui n'y ont pas accès. Le choix du support ne peut influencer le prix pratiqué.* », commente Gianni TABBONE, porte-parole de l'association Navetteurs.be.

### Augmentation du Youth Holidays

Selon les informations communiquées, il apparaît que les formules « Youth Holidays » destinées aux jeunes soient impactées par une hausse de prix assez importante. « *Cela constitue un mauvais signal. En effet, le « Youth Holidays » constitue un produit d'appel pour les jeunes qui testent le train pour la première fois et qui pourraient devenir des voyageurs réguliers à l'avenir* », s'inquiète Navetteurs.be.

### Un avis et des remarques non prises en compte

« *Nous regrettons que la SNCB n'ait pris aucune de nos remarques en considération. En effet, nous avons émis toute une série de remarques dans un avis envoyé par le Comité Consultatif pour les Voyageurs Ferroviaires (CCVF). Nous ne pouvons dès lors que nous interroger sur la pertinence de remettre de tels avis si la SNCB les ignore sans même prendre la peine d'engager un dialogue concernant nos remarques* », conclut Gianni Tabbone pour l'association de voyageurs Navetteurs.be.